

OBJECTIF: Instaurer une politique ainsi que les procédures pour le contrôle des substances allergènes et l'anaphylaxie à JPPS-Bialik.

APPLICATION: La politique s'applique à tous les membres du personnel, les bénévoles, les membres du Conseil d'Administration de JPPS-Bialik ainsi que toute autre personne dûment autorisée par l'administration de l'école, le Directeur de l'École ou le Président du Conseil d'Administration de JPPS-Bialik, et qui agissent au nom de la corporation de l'école.

Des efforts seront mis en œuvre afin de contrôler l'environnement de l'école pour minimiser l'exposition aux allergènes/agents allergiques identifiés, spécialement les arachides et les noix, pour les membres concernés de la communauté de JPPS-Bialik.

Les élèves ne doivent pas apporter à l'école, en tout temps, des produits contenant des noix ou arachides (incluant ceux mentionnant "peut contenir des noix"). Nous vous prions de vérifier que tous les produits apportés à l'école ne contiennent pas de noix/arachides et d'en parler avec vos enfants afin de les sensibiliser sur le danger potentiel de ces allergènes.

La sécurité des élèves anaphylactiques dans un environnement scolaire, et spécialement les arachides et les noix, dépend de la coopération de la communauté tout entière de l'école. Afin de minimiser les risques d'exposition et de s'assurer de répondre rapidement à une urgence, les parents, les élèves et le personnel de l'école, doivent comprendre et s'acquitter de leurs responsabilités.

Des dispositifs pour l'auto-injection d'épinéphrine seront placés visiblement dans l'école. Des panneaux indiquant que l'école est un espace sécuritaire sans noix et sans arachides seront installés dans l'école.

Malgré les efforts afin de réduire les risques d'exposition à zéro, JPPS-Bialik ne peut garantir un environnement scolaire sans allergènes/agents allergiques. Il n'existe aucune responsabilité légale dans n'importe quelle juridiction, qui peut réduire les risques d'exposition à zéro.

PROCÉDURES: Créer un Environnement Scolaire sans Allergènes.

Les administrateurs de l'école devront:

1. Offrir la possibilité d'avoir une présentation concernant les allergies et l'anaphylaxie à tout le personnel, les élèves, les parents et les bénévoles, par le biais de réseaux appropriés et sur une base annuelle si nécessaire.
2. Promouvoir la collaboration du personnel, des élèves et des parents afin d'éviter l'anaphylaxie.
3. Promouvoir des pratiques d'hygiène et de sécurité, sur les mains, les surfaces, les jouets, les équipements partagés et la nourriture.
4. Faire part à tous les membres de la communauté JPPS-Bialik, qu'aucune personne ne sera, durant une réaction allergique, tenue responsable pour l'auto-injection d'épinéphrine
5. Exiger de tous les membres de la communauté de l'école, de vérifier avec l'école ou le professeur avant d'apporter à l'école de la nourriture ou de l'artisanat contenant de la

nourriture. Dans le cas où de la nourriture ou de l'artisanat contiendraient des allergènes pour des élèves de l'école, ou si la liste des ingrédients ne serait pas disponible, la nourriture ou l'artisanat contenant de la nourriture sera renvoyé à la maison de la personne qui l'aura apporté. Si la nourriture ou tout matériel contenant de la nourriture ne peuvent pas être emballés de façon sécuritaire (dans une boîte scellée ou dans un sac à ordures) il est évident que ce sera renvoyé immédiatement ou détruit.

6. Exiger de la cafétéria de faire tous les efforts possibles afin de vendre ou de fournir des aliments sans arachides et/ou noix.
7. S'assurer qu'en cas d'anaphylaxie, l'élève sera transporté à l'hôpital ou à une clinique d'urgence médicale, après avoir reçu le traitement d'épinéphrine. L'instrument utilisé sera remis aux EMS ainsi que l'heure de l'administration du médicament. Un membre du personnel, avec un injecteur d'épinéphrine de réserve, accompagnera l'élève à l'hôpital.

Consentement et Implication Parentale:

1. Lors de l'inscription, les parents, tuteurs et élèves devront fournir à l'école les informations sur les graves allergies. Ces renseignements seront mis dans le dossier de l'élève qui se trouve au secrétariat et l'information sera communiquée au personnel de l'école.
2. Les parents ou tuteurs d'un élève et/ou un élève d'âge majeur qui présente un risque d'anaphylaxie, doit consentir à donner la permission à l'école d'administrer la médication en cas d'anaphylaxie.
3. Au début de chaque année scolaire, les parents et/ou les tuteurs d'un élève et/ou d'un élève d'âge majeur anaphylactique, devront rencontrer un membre de l'administration de l'école afin de faire une mise à jour de son dossier médical, et fournir des renseignements médicaux relatifs à sa condition, incluant : l'identification de(s) l'allergène(s), la sévérité de l'allergie, historique des réactions anaphylactiques passées, ainsi que toute autre considération médicale telle que l'asthme etc. , qui sera communiquée aux membres du personnel.
4. Au début de chaque année scolaire et si cela est nécessaire pendant l'année scolaire aussi, les parents et/ou les tuteurs d'un élève et/ou d'un élève d'âge majeur anaphylactique, devront remettre deux auto-injecteurs d'épinéphrine, un au secrétariat et une trousse avec un auto-injecteur que l'élève portera sur lui. De plus, JPPS-Bialik conseille fortement aux élèves de porter un bracelet d'identification Medic Alert® .
5. Les élèves de JPPS anaphylactiques devront porter sur eux en tout temps une trousse contenant l'auto-injecteur d'épinéphrine et qui devra être clairement identifié avec le nom de l'élève.
6. Les parents ou tuteurs d'un élève anaphylactique devront encourager leur enfant à faire soi-même attention à son allergie et à s'auto-protéger, selon le stade de développement de l'enfant.

Les Enseignants et le Personnel de Soutien de l'école devront:

1. Au début de chaque année scolaire et au cours de l'année si cela s'avère nécessaire par l'administration de l'école, les enseignants parleront de la sensibilisation aux allergènes, spécialement aux arachides et aux noix, dans des termes adaptés selon les âges.
2. Rappeler aux élèves anaphylactiques de ne manger que ce qu'ils ont apporté de la maison et ne pas partager ou échanger leurs repas ou collations.
3. Renforcer les règlements de l'école à propos de l'intimidation et des menaces reliées aux allergènes.

4. Exiger la liste des ingrédients de toute nourriture ou artisanat contenant de la nourriture, donnée par les parents ou par les membres de la communauté, pour un événement organisé par l'école.
5. Comprendre que cette politique s'applique à toutes les zones de l'école, incluant les zones pour employés seulement.
6. À JPPS:
 - a. les enseignants devront surveiller les élèves qui prennent leurs collations pendant la récréation, afin de s'assurer qu'aucun aliment contenant des arachides ou des noix ne soit consommé.
 - b. les moniteurs à l'heure du lunch à JPPS devront surveiller les élèves qui prennent leur lunch, afin de s'assurer qu'aucun aliment contenant des arachides ou des noix ne soit consommé.
 - c. Dans la salle-à-manger, des tables pour JPPS seront clairement identifiées et seront utilisées uniquement par et pour les élèves de JPPS. Ces tables seront nettoyées par le personnel de JPPS qui devra suivre les procédures prescrites.

Tous les Parent(s)/Tuteur(s) de la Communauté de l'école:

1. Au début de chaque année scolaire et au cours de l'année si cela s'avère nécessaire par l'administration de l'école, les parents et les élèves recevront une mise à jour des informations concernant la Politique sur les Allergies/Anaphylaxie /Allergènes de JPPS-Bialik concernant certains élèves.
2. Sont tenus de promouvoir un environnement sécuritaire et accueillant pour tous les membres de la communauté scolaire en respectant cette politique.
3. Sont tenus de répondre avec coopération à toutes les demandes de l'école afin de réduire les risques des facteurs allergènes dans l'environnement scolaire.
4. Sont encouragés à participer aux sessions d'information pour parents.
5. Sont tenus d'encourager leurs enfants à respecter les élèves anaphylactiques et à respecter les procédures de prévention et de gestion des allergies de l'école.

Les élèves anaphylactiques sont tenus de:

1. Avoir une compréhension, relative à leur âge, de leur allergie, de ce qui peut la provoquer ainsi que de ses symptômes.
2. Apprendre comment informer les autres sur son allergie et ses conséquences.
3. Assumer ses responsabilités, lorsque l'âge le permet, pour éviter les allergènes.
4. Se conformer à prendre le médicament prescrit.
5. Informer rapidement un adulte aussitôt qu'on soupçonne une exposition potentielle à un allergène, ou qu'une exposition accidentelle survient ou bien que des symptômes apparaissent.
6. Être responsable, lorsque l'âge le permet, de porter/avoir un accès immédiat à un auto-injecteur d'épinéphrine en tout temps.
7. Avoir de bonnes pratiques d'hygiène et se laver les mains efficacement.

Les utilisateurs extérieurs ou les personnes qui louent les locaux de JPPS-Bialik:

1. Seront informés de cette politique au moment de la signature du contrat de location/utilisation.
2. Seront tenus de se conformer à cette politique en tout temps.

Anaphylaxis / Allergen / Allergy Policy of JPPS-Bialik

Revised: August 2018

OBJECTIVE: To provide a policy and procedures for the management of allergen substances and anaphylaxis in JPPS-Bialik.

APPLICATION: The policy applies to all staff members, volunteers, members of the JPPS-Bialik Board of Directors and any person duly authorized by either the school administration, Head of School or President of the JPPS-Bialik Board of Directors to act on behalf of the school corporation.

Efforts will be made to control the school/learning environment to minimize the exposure of identified causative allergens/agents, especially peanuts and tree nuts, to vulnerable members of the JPPS-Bialik community.

Students are not to bring nut or peanut products (including “may contain nuts”) into the school at any time. We ask you to make sure any food coming into the school is nut/peanut free and that you have this conversation with your children to sensitize them to the potential dangers of these allergens.

Ensuring the safety of students with anaphylaxis in a school / learning environment, especially to peanuts and tree nuts, depends on the cooperation of the entire school community. To minimize risk of exposure, and to ensure rapid response to an emergency, parents, students and school personnel must all understand and fulfill their responsibilities.

Epinephrine auto-injector devices will be placed in plain view around the school. Signs indicating that the school / learning environment is a peanut and tree nut safe environment will be placed throughout the school.

Despite efforts to reduce the risk of exposure to zero, JPPS-Bialik cannot ensure an allergen/agent-free school/learning environment. There is no legal responsibility in any jurisdiction to reduce the risk of exposure to zero.

PROCEDURES: Creating an Allergen-Safe School/Learning Environment

School administrators will:

1. Provide an opportunity for the presentation of information on allergies and anaphylaxis to all staff, students, parents and volunteers through appropriate channels on a yearly and as needed basis.
2. Promote staff, student and parent collaboration to help prevent anaphylaxis.
3. Promote hygienic and safe practices associated with hands, surfaces, toys, equipment sharing and food.
4. Communicate to all members of the JPPS-Bialik community that no person is expected, during a reaction, to be fully responsible for self-administration of an epinephrine auto-injector.

5. Require that members of the school community must consult with the school or teacher before sending in food or food based craft material to the school. Should the food or food based craft material contain an allergen for a student in the school, or should a list of the ingredients not be available, the food or food based craft material will be sent home to the sender of the food or the food based craft material. If the material cannot be safely contained (e.g. large seal-able box or garbage bag), it is understood that it may need to be brought immediately off-premises or destroyed.
6. Require that the school cafeteria make every effort to sell and or supply foods that do not contain peanuts and or tree nuts.
7. Ensure that should an anaphylaxis event occur, the student will be transported to a hospital or emergency medical facility following the administration of epinephrine. The used device will be given to the EMS as well as the time of its administration. A backup epinephrine auto-injector and a staff member will accompany the student to the hospital.

Consent and Parental Involvement:

1. Upon registration, parents, guardians and students must supply information on life-threatening allergies to the school. This information will be placed in the student's file in the office and the information will be shared with the school staff.
2. Parents and or guardians of a student and or students of majority age at risk for anaphylaxis must consent to allow the school to administer medication should an anaphylaxis event occur.
3. At the beginning of each year, parents and or guardians of a student and or students of majority age at risk for anaphylaxis must meet with a member of the school administration to update the student's medical file with medical information related to the condition including: identified allergen(s), severity of allergy, past incidents of anaphylactic reactions, and other health considerations such as asthma etc. that will be shared with staff members.
4. At the beginning of each year and as necessary during the year, parents and or guardians of a student and or students of majority age at risk for anaphylaxis must provide two epinephrine auto-injectors to the school office and a carrier for transporting an epinephrine auto-injector with the student. In addition, JPPS-Bialik strongly suggests that the students carry a Medic Alert® identification.
5. Each day, JPPS students at risk for anaphylaxis must have on their person a carrying case containing an epinephrine auto-injector, which must be clearly labeled with student's name.
6. Parents and or guardians of a student at risk for anaphylaxis must encourage their child to be allergen-aware and self-protecting in accordance with the developmental stage of the child.

Teachers and School Support Staff will:

1. At the beginning of each year and as is deemed necessary by the school administration during the year, teachers will discuss allergen awareness, especially to peanuts and tree nuts, with the class, in age-appropriate terms.

2. Remind students with anaphylaxis to eat only what he/she brings from home and not to share lunches or trade snacks.
3. Enforce school rules about bullying and threats related to allergens.
4. Request an ingredient list for any food or food based craft material provided by parents or community members at a school-planned event.
5. understand that this policy applies to all areas of the school including staff only areas.
6. AT JPPS:
 - a. teachers will supervise students eating recess snacks so as to ensure peanuts and tree nut products are not consumed
 - b. JPPS lunch monitors will supervise students eating lunch so as to ensure peanuts and tree nut products are not consumed
 - c. in the lunchroom, JPPS only tables will be clearly marked and will only be used by and for JPPS students. These tables will be cleaned by JPPS staff who will follow their prescribed procedures.

All Parent(s)/Guardian(s) within the School Community:

1. At the beginning of each year and as is deemed necessary by the school administration, parents and students will receive updated information regarding the JPPS-Bialik Anaphylaxis / Allergen / Allergy Policy, and how it pertains to certain students.
2. Are expected to support a safe and caring school environment for all members of the school community by abiding by this policy.
3. Are expected to respond co-operatively to requests from the school to reduce the risk of causative allergens in the school environment.
4. Are encouraged to participate in parent information sessions.
5. Are expected to encourage their children to respect students with anaphylaxis, and to follow the school allergen prevention and management procedures.

Students with Anaphylaxis are expected to:

1. Have an age appropriate understanding of his/her allergy and its triggers and symptoms.
2. Learn how to inform others of the allergy and its consequences.
3. Assume responsibility, where age appropriate, for allergen avoidance.
4. Comply with taking prescribed medication.
5. Promptly inform an adult as soon as there is a potential for an exposure to the allergen, or accidental exposure occurs or symptoms appear.
6. Be responsible, where age appropriate, for carrying/having immediate access to an epinephrine auto-injector device at all times.
7. Practice proper hygiene and effective hand washing.

Outside users or renters of JPPS-Bialik facilities:

1. Will be apprised of this policy at the time of the signing of the rental / use agreement.
2. Will be expected to comply with the policy at all times.